



## Jean-Michel Wilmotte élu directeur de la Maison-atelier Lurçat

Au cours de la séance plénière du mercredi 6 janvier 2021, l'**Académie des beaux-arts a élu Jean-Michel Wilmotte, membre de la section d'architecture, directeur de la Maison-atelier Lurçat (Fondation Jean et Simone Lurçat) pour une durée de 5 ans.**

### Jean-Michel Wilmotte



© Jean Grisoni

Né en 1948 à Soissons, Jean-Michel Wilmotte, architecte, urbaniste et designer, a fondé en 1975 l'agence d'architecture *Wilmotte & Associés* qui, avec son studio de design *Wilmotte & Industries*, réunit aujourd'hui, en France, au Royaume-Uni, en Italie, au Sénégal et en Corée du Sud, 250 architectes, urbanistes, designers, muséographes et architectes d'intérieur de 31 nationalités.

De Paris à Dallas, de Rio de Janeiro à Séoul, en passant par Londres, Dakar, Venise et Moscou, Jean-Michel Wilmotte et ses équipes mènent actuellement plus de 100 projets dans 29 pays, avec une forte présence dans les secteurs de la culture, du tertiaire et de l'hôtellerie.

Jean-Michel Wilmotte est élu membre de la section d'architecture de l'Académie des beaux-arts depuis le 25 février 2015, au fauteuil précédemment occupé par Michel Folliasson.

### La Maison-atelier Lurçat



La maison-atelier Lurçat vers 1926. Photo DR  
© Collection Fondation Jean et Simone Lurçat

Soucieuse de préserver l'œuvre de Jean Lurçat (1892-1966), peintre-cartonnier de renommée internationale, grand rénovateur de la tapisserie du XX<sup>e</sup> siècle, élu membre de l'Académie des beaux-arts en 1964, sa veuve Simone Lurçat a légué en 2010 à l'Académie des beaux-arts la maison-atelier de l'artiste située Villa Seurat (Paris XIV<sup>e</sup>), ainsi que les collections et le fonds d'archives qu'elle abrite.

Cet incontestable chef-d'œuvre parisien du Mouvement moderne a été construit en 1925 par son frère architecte André Lurçat (1894-1970). Elle est la première des 8 maisons édifiées par l'architecte dans la Villa Seurat, l'un des trois ensembles urbains importants réalisés à Paris dans les années 20. La maison a été surélevée en 1929 pour créer un second atelier.

Véritable lieu de mémoire, maintenue dans son état d'origine avec son décor et son mobilier, la maison-atelier a été classée monument historique en décembre 2018.

Depuis 2010, l'Académie des beaux-arts, à travers la Fondation Jean et Simone Lurçat qu'elle a créée, s'est attachée à un patient travail d'identification, de classement et de reconditionnement de ce fonds d'archives (correspondance, notes personnelles, manuscrits d'articles et de conférences, coupures de presse et publications, photographies, échanges avec ateliers de tissage, collectionneurs, conservateurs de musées et galeristes...). Elle a par ailleurs assuré l'entretien du bâtiment et pourvu aux travaux de première urgence (étanchéité, réfection de l'atelier du dernier étage...) et a créé des réserves répondant aux exigences de la conservation des œuvres d'art.

Titulaire du droit moral et des droits patrimoniaux attachés à l'œuvre de Jean Lurçat, l'Académie a par ailleurs pour mission de gérer les droits de l'artiste, de défendre son œuvre et de promouvoir les collections qui lui ont été léguées, contribuant ainsi au rayonnement de celui qui fut l'un de ses plus illustres membres.

L'Académie des beaux-arts organisera à l'été 2021, une exposition consacrée à l'œuvre graphique de Jean Lurçat dans le Pavillon Comtesse de Caen du Palais de l'Institut de France.

**La Maison-atelier Lurçat fait actuellement l'objet d'un important chantier de rénovation qui permettra son ouverture au public (fin 2022 - début 2023).**

## L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Elle encourage la création artistique dans toutes ses formes d'expression par l'organisation de concours, l'attribution de prix qu'elle décerne chaque année, le financement de résidences d'artistes, l'octroi de subventions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Instance consultative des pouvoirs publics, l'Académie conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importantes fondations culturelles telles que le Musée Marmottan Monet (Paris) et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et le jardin de Claude Monet (Giverny), la Villa Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa les Pinsons (Chars) et la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire.

---

**Hermine Videau – Responsable du service  
de la communication et des prix**  
tél : 01 44 41 43 20  
mél : com@academiedesbeauxarts.fr

**Pauline Teyssier**  
**Chargée des relations presse**  
tél : 01 44 41 44 58  
mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr

**Académie des beaux-arts**  
23, quai de Conti - 75006 Paris  
www.academiedesbeauxarts.fr